

# LE GENEVOIS

## ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

### Vœux municipaux : une incroyable activité



Sur le parterre d'élus, Cyril Pellevat a effectué un tour d'horizon sur les réalisations et perspectives. Le DL/G.O.

**S**amedi, en présence d'une assistance très fournie le maire Cyril Pellevat a ouvert la soirée des vœux dans la salle communale. Une foule d'administrés à laquelle s'étaient joints, autour du député Claude Birraux, les élus et personnalités des municipalités et établissements publics voisins.

Après un rapide retour en images sur les réalisations ayant marqué 2010, le maire évoqua la coopération franco-valdo-genevoise. Arthaz recense 389 travailleurs frontaliers, soit 60 % de sa population active. Cyril Pellevat s'est montré inquiet des déséquilibres entre Genève et les collectivités haut-savoyardes : « Il est urgent d'agir pour rendre notre territoire français économiquement attractif et éviter la multiplication des cités dortoirs ».

Puis revenant au centre du village, le maire rappelait quelques initiatives, depuis l'opération "distribution de composteurs" jusqu'à la mise en place du service de bus à la demande, en passant par le projet Fiac et l'ouverture d'un nouveau site internet.

#### Mixité générationnelle

Avec un budget limité à 989 049 € en fonctionnement et 3 329 000 € en investissement, Arthaz s'efforcera de bâtir son aménagement de façon cohérente et concertée : « Notre plan local d'urbanisme en sera la ligne directrice au fil de la prochaine décennie ». Ciblées dans ce programme, la centralité du chef-lieu avec la construction de logements collectifs regroupés autour de la maison intergénérationnelle

pour une meilleure mixité urbaine et rurale, la protection et la pérennité des exploitations agricoles, la préservation des boisements et des cours d'eau et enfin la création de deux zones d'activités face à la boulangerie et au principal giratoire des lieux.

Quelques mots encore pour se réjouir du maintien du centre de secours de première intervention. Mais aussi rappeler que 2011 coïncidera avec la fin de la convention avec Annemasse Agglo concernant l'exploitation de la nappe phréatique : « Je peux déjà vous dire que le fait de payer, si peu chère soit-elle, une eau extraite dans notre sous-sol ne me convient pas ». Le verre d'Arthaz n'est pas grand, mais la commune boit dans son verre !

G.O.